



26 février

2024

QUALIOPi : RESPECTER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE HANDICAP

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'un prestataire concourant au développement des compétences (formation, bilan de compétences, CFA, VAE), susceptible d'accueillir des PSH et de gérer les aspects qui y sont liés.

Prérequis

Exercer au sein d'un organisme concourant au développement des compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices pratiques et études de cas
- > Réflexion commune et travail de groupe
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en certification Qualiopi, formé à la prise en compte du handicap et chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Les décideurs ont prêté une attention particulière, lors de la réforme de la formation professionnelle en 2018, à l'insertion des bénéficiaires en situation de handicap pour qu'ils puissent notamment se professionnaliser au même titre que tous les autres publics. Cette problématique a eu une forte influence dans la rédaction du référentiel national Qualiopi. Afin de répondre à l'indicateur 26 (critère 6) de Qualiopi, l'organisme doit s'assurer de sa conformité. Quelle organisation mettre en place au sein de l'organisme ? Quelles sont les mesures et méthodes à adopter en formation, en fonction du type de handicap ? Au près de quels réseaux d'experts puis-je me renseigner et trouver un appui ? Cette formation vous apportera des réponses simples et pragmatiques, basées sur des situations concrètes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les points-clés de l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)
- > Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités
- > Adapter son attitude, sa communication et sa pédagogie en fonction de la situation

PROGRAMME

LE HANDICAP EN QUELQUES POINTS CLÉS

- Définitions et chiffres-clés en France
- La réglementation : que dit la loi du 11 février 2005
- Les préjugés liés aux handicaps
- Les différentes catégories de handicap : vision, mobilité, compréhension écrite et orale, handicap mental (ou déficience intellectuelle), auditif, visuel ou moteur, autisme, handicap psychique, polyhandicap, maladies dégénératives, troubles en « DYS »...

LA PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE APPRENANTE EN SITUATION DE HANDICAP

- Les exigences liées à Qualiopi : indicateurs concernés, limites, rôle du référent handicap
- La communication appropriée (orale, gestuelle ou écrite)

L'ADAPTATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PÉDAGOGIE EN FONCTION DES DIFFICULTÉS LIÉES AU TYPE DE HANDICAP

- Les différents types de solutions à mettre en place
- L'organisation en amont, pendant et après la formation
- Les aides humaines
- Adapter la temporalité (rythme, durée, pauses) et les aspects techniques & technologiques



7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h



925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC
Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 9 personnes maximum

Toute une équipe
au service
de votre métier



Inscrivez-vous dès à présent

SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Intitulé: **QUALIOPI : RESPECTER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE HANDICAP**

Date : **26 février 2024**

Tarif: **925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC**

CODE FORMATION : **FOR000314**

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....
N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ / Code APE/NAF /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ / N° client: /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ / Effectif: /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge..... € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
Adresse
Contact référent
Tél. Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé
Date
Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>